

La ville de Saint Jean de la Ruelle



Recrute

Des animateurs - trices périscolaires

CDD à compter de la rentrée scolaire 2020/2021
(Temps non complets de 5 h jusqu'à 28h)



Principales missions et activités :

- Prise en charge et encadrement des enfants sur les temps périscolaires (maternels et élémentaires)
- Effectuer des recherches et proposer des activités à caractère éducatif

Pour les temps périscolaires suivants :

- **Accueil du matin** : de 7 h à 9h du lundi au vendredi + 30 mn de réunion hebdomadaire
- **Pause méridienne** de 11h30 à 13h30 les lundis/mardis/jeudis/vendredis
- **Temps d'Activités Périscolaires maternels** : de 13h15 à 14h15 les lundis/mardis/jeudis/vendredis + 1 h de réunion hebdomadaire
- **Temps d'Activités Périscolaires élémentaires** : de 14h30 à 16h30 les mardis et vendredis en périodes scolaires (+ 2 heures de préparation)
- **Accueil du soir** : de 16h15 à 18h30 les lundis/mardis/jeudis/vendredis + 1 h de réunion hebdomadaire
- **Accueil les mercredis après-midi** : de 13h15 à 17h30 + 1 h de réunion hebdomadaire

Profil :

- ✓ de préférence diplômé(e)s BAFA ou en cours
- ✓ Savoir élaborer et mettre en œuvre un projet d'animation
- ✓ Sens de l'initiative et des responsabilités
- ✓ Solidarité, esprit d'équipe.
- ✓ Capacité à réagir rapidement si nécessaire (accident, incident...),
- ✓ Fiabilité, notamment dans les horaires.
- ✓ Dynamisme, créativité (renouvellement d'activités).

Rémunération horaire brut :	➤ Non diplômé 11.16 €
	➤ BAFA stagiaire : 11.28 €
	➤ BAFA ou CAP petite enfance, 11.76 €
	➤ Intervenants spécialisés : 13.66€

les candidatures (CV + copie des diplômes) sont à transmettre à
Monsieur le Conseiller Départemental - Maire
Hôtel de ville – 71 rue Charles Beauhaire
45140 Saint Jean de la Ruelle

Ou par courriel : prcdc@ville-saintjeandelaruelle.fr

Renseignements auprès de Philippe RIFFET, responsable du pôle animation et lien social de quartier
☎ 02.38.79.58.65 ou Stéphanie BERDUCAT, adjoint au responsable de pôle ☎ 02.38.79.58.71